

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement	Jury par défaut	Tous les candidats	32	607	139	273	17	20

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA TERRE :

#### \* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

#### \* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

#### \* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

\*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## Attendus locaux

- Les étudiant.es doivent disposer de compétences scientifiques, non seulement en sciences de la Vie et de la Terre, mais aussi en mathématiques, physique et chimie.
- Les étudiant.es doivent avoir une curiosité pour les sciences de la nature dans leur ensemble, et en particulier pour la biologie et la géologie, ainsi qu'un intérêt pour les enjeux contemporains planétaires (santé, environnement, énergie, climat, etc.). Ils doivent avoir des facultés d'observation, qui seront mobilisées lors de travaux pratiques en salle et sur le terrain.
- La finalité de la formation, destinée à de futurs enseignant.es, impose que les étudiant.es aient une parfaite maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral. Les étudiant.es doivent également être motivé.es par la transmission des savoirs, et doivent présenter des capacités à présenter les connaissances et raisonnements scientifiques à l'écrit et à l'oral.
- Enfin, le métier d'enseignant.e en Sciences de la Vie et de la Terre nécessite autonomie, rigueur et organisation. Ce métier implique aussi de fortes compétences relationnelles : travail en équipe, capacité à collaborer, aptitude à écouter, comprendre et échanger avec autrui.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours Sciences de la Vie et de la Terre -- Enseignement (SVT-E) s'adresse tout particulièrement aux étudiant.es qui souhaitent transmettre leur passion pour les sciences de la nature, biologie et géologie, en devenant professeur.es de SVT dans l'enseignement secondaire. Il s'individualise au sein de la Licence Sciences de la Terre dès le second semestre de L1, afin de respecter les équilibres entre les disciplines nécessaires à l'enseignement des SVT depuis le collège jusqu'aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Les étudiant.es suivent une formation conjointe dans les disciplines fondamentales des sciences de la vie (biologie moléculaire et cellulaire ; santé ; biologie et physiologie des organismes végétaux et animaux -- y compris l'Homme -, écologie et évolution) et des sciences de la Terre. Leur formation comprend aussi des formations à la recherche documentaire et à la présentation écrite et orale, des stages en établissement secondaire, et des enseignements transdisciplinaires sur les grands enjeux planétaires (ressources minérales et énergétiques, santé, climat, biodiversité). Les cours s'accompagnent de travaux pratiques en salle et sur le terrain qui permettent d'acquérir des capacités d'observation et d'analyse des données scientifiques. La formation met donc en jeu un contenu disciplinaire, un programme d'acquisition de compétences, des pratiques pédagogiques et d'évaluation adaptées pour

préparer aux métiers de l'enseignement.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les critères retenus pour le classement des dossiers sont :

- la motivation pour l'enseignement secondaire en SVT exprimé dans la lettre de motivation
- l'adéquation du parcours de l'étudiant avec la formation demandée, basée sur la nature du baccalauréat (bonus pour les baccalauréats généraux), le choix des spécialités (bonus pour les spécialités scientifiques), les notes des bulletins de première et terminale (disciplines scientifiques, français, histoire-géographie), les notes d'EDS (SVT-Maths, Physique-Chimie).

Compte tenu des attendus de la formation, le classement des dossiers a donc été réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier du candidat s'est appuyée notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève ou de l'étudiant en cas de réorientation ;
- les notes de première et de terminale dans les disciplines scientifiques si celles-ci ont été suivies par l'élève ;
- les notes de première et terminale, dans les disciplines non scientifiques mobilisant l'expression écrite comme moyen pour argumenter un raisonnement (français, histoire-géographie).
- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et de spécialité (maths, SVT, physique-chimie)
- les résultats aux épreuves du baccalauréat/DAEU/brevet français en cas de réorientation
- les notes acquises dans l'enseignement supérieur en cas de réorientation

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation SVT-E (Sciences de la Vie et de la Terre – **Enseignement**) accueille les étudiants qui veulent s'orienter vers une carrière d'**enseignant de SVT** des collèges et des lycées.

L'évaluation des dossiers prend largement en compte la motivation pour le métier d'enseignant : nous invitons donc les candidats à exprimer clairement ce souhait dans le projet de formation et à le justifier. L'évaluation prend également en compte les résultats antérieurs, qu'il s'agisse des résultats du lycée pour les lycéens de filière générale ou technologique, ou des résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation. Les dossiers de réorientation après des études supérieures ou une expérience professionnelle sont les bienvenus : penser à bien fournir alors les pièces permettant d'évaluer les compétences acquises et à motiver clairement votre projet de formation.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes mathématiques		notes de la classe de Terminale	Essentiel
	Notes acquises au bac et en cas de réorientation celles acquises dans le supérieur		notes dans toutes les disciplines acquises dans l'enseignement supérieur en cas de réorientation et notes obtenues au baccalauréat (épreuves anticipées).	Complémentaire
	Notes en spécialité NSI, Physique/Chimie, SI, SVT		en terminale selon la seconde spécialité suivie	Essentiel
	Notes obtenues dans les disciplines non scientifiques mobilisant l'expression écrite comme moyen pour argumenter un raisonnement		Notes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	rubrique de la Fiche avenir		Avis porté sur la fiche avenir par l'équipe enseignante, le/la professeur principal-e et le/la chef d'établissement	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet de formation		Projet de formation de l'étudiant-e par rapport à la formation	Très important



Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
---	---	--	--	--

**Signature :**

JEAN-MARC BROTO,  
Président de l'établissement Université Toulouse 3 Paul  
Sabatier